



PARTICIPATION CITOYENNE ET GESTION DES RISQUES INDUSTRIELS

ENTRE CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES,
INCERTITUDES ET POSTURE STRATÉGIQUE

Qui sommes-nous ?

➔ Fondation de recherche née à Toulouse à la suite de l'accident d'AZF

- risques et FOH de la sécurité
- interdisciplinaire
- faire progresser la sécurité industrielle au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes

➔ Soutenue par des partenaires et mécènes de l'industrie et autres organisations

Sponsors



➔ Reconnue d'utilité publique



- Résultats open-access
 - www.foncsi.org
 - <http://www.springer.com/series/15119>

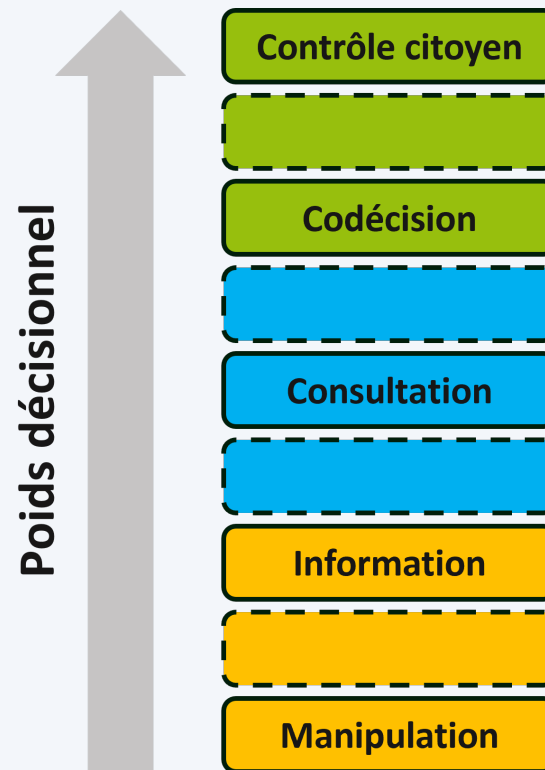
Introduction

Questions complexes, réponses protéiformes

La participation citoyenne

- ➔ **Implication des citoyens dans les décisions/actions qui les affectent**
 - Composante du processus de décision dans de nombreux domaines de la vie publique
 - Sur les RIT: ensemble de démarches, méthodes, dispositifs pour impliquer les citoyens dans les décisions relatives aux activités industrielles et technologiques à risque qui les impactent
- ➔ **Finalité : deux conceptions opposées**
 - améliorer la qualité des décisions, incarner les valeurs démocratiques et renforcer la légitimité (Fiorino)
 - permettre l'empowerment des groupes dissidents, remettre en cause le monopole de l'expertise (Nelkin & Pollack)
- ➔ **Portée: périmètre de la question**
- ➔ **Gradation**

Degré d'implication du public



Joly, P-B. & Bieder, C., 2025, Arnstein, 1969

Obligation légale et réglementaire

→ Cadre européen et national

- Convention d'Aarhus
 - « [...] la participation du public commence au début de la procédure, c'est-à-dire lorsque toutes les options et solutions sont encore possibles et que le public peut exercer une réelle influence. » (Extraits de la Convention d'Aarhus, 1998 Art 6-4).
- Charte constitutionnelle de l'environnement 2005
 - « Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement [Art. 7, Charte de l'environnement] »
- La directive Seveso 3 du 4 juillet 2012 a, dans ses principaux objectifs, le renforcement de l'accès à l'information des citoyens. Dans l'esprit de la Convention d'Aarhus, elle stipule que :
 - « (...) les principales informations en matière de risques industriels et technologiques doivent être disponibles, fournies de « manière spontanée » et régulière. Une participation "effective" du public est nécessaire et celui-ci doit disposer d'un temps suffisant pour formuler ses commentaires. »

La loi Bachelot, 2003

→ Réduction risques à la source

→ Réglementation urbanisation

- Prescription du plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

→ Information et participation des riverains

- Comité local d'information et de concertation (CLIC), devenu Commission de suivi de site (CSS)

Au-delà du socle réglementaire

→ Un panorama de démarches, outils, méthodes...volontaires

→ Variabilité

- Des acteurs
 - Pilotes
 - Participants
- Des objectifs
- Des formats
- ...

Reflétant la complexité inhérente aux questions de RI

→ Contexte territorial variable: socio-démographie, histoire industrielle (accidents) , culture...

→ Multiplicité des questions, des enjeux

- Le risque n'étant qu'une des dimensions des enjeux

→ Diversité, antagonisme intérêts des PP

→ Incertitudes techniques, sociales, politiques

Processus à géométrie variable

→ Des modalités de mise en œuvre très hétérogènes

- Impliquer les citoyens :
 - A quel(s) stade(s)
 - Du projet
 - Du processus régulier?



En amont ? Au cours du projet ?

- Dans quelle mesure ?
 - Information....codécision ?

Des résultats très hétérogènes

→ En termes de

- Qualité du processus de décision
- Conduite de projet
- Inclusion citoyenne
- Réduction de controverse, résolution de conflit
- ...

→ Des effets indésirables

- Exacerbation des conflits, amplification des controverses
- Blocage
- Instrumentalisation
- ...

Penser la participation du public sur les risques industriels

Quelques repères théoriques

Acceptabilité sociale

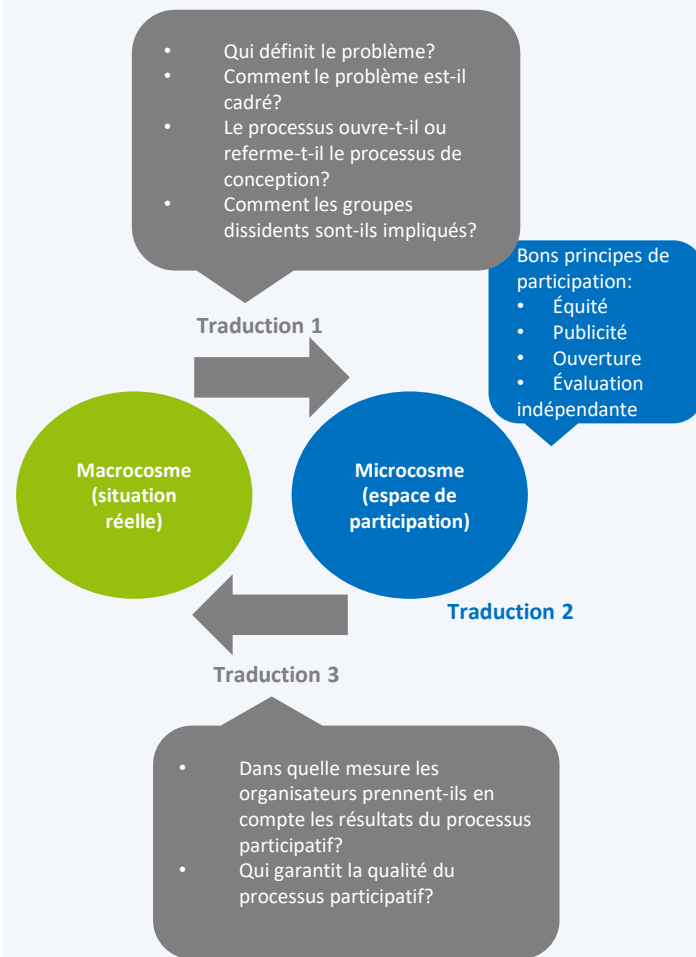
- Stratégie à base de communication pour convaincre les populations 
- Permis social d'opérer (*social license to operate*) 
- Comprendre les racines du possible rejet du projet par la population 
- Définir et respecter, vis-à-vis des riverains, les conditions pour mener ses activités 

*« Assentiment de la population à un projet ou à une décision résultant du jugement collectif que ce projet ou cette décision est supérieur aux alternatives connues, incluant le statu quo »
(Gendron, 2014)*

- **4 composantes principales**
 - pertinence du projet
 - faisabilité du projet
 - justice
 - confiance
- **Processus complexe, évolutif fonction**
 - des systèmes de valeurs
 - des visions d'un futur désirable

Modèle de la traduction

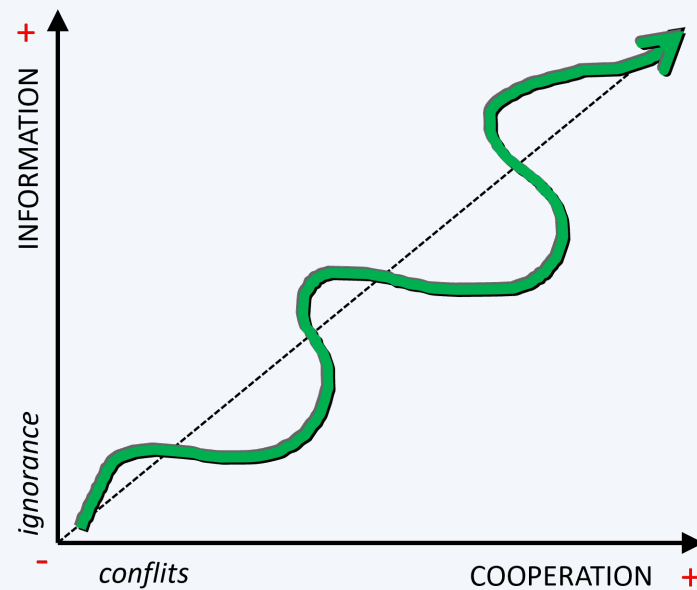
1. **Passage de la situation réelle (macrocosme) à l'espace de participation (microcosme)**
 - choix implicites sur la définition du problème et l'organisation de la participation
 2. **Déroulement des débats et interactions au sein de l'espace participatif**
 3. **Transformation des résultats de la participation en actions concrètes dans la réalité**
- Focus mis sur 2, nécessité de renforcer 1 (amont) et 3 (aval)
- Si conditions non réunies → pas de participation?



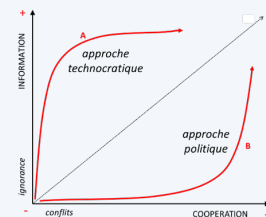
Stratégie de réduction de l'incertitude

- ➔ **Grands projets industriels:**
 - Incertitude informationnelle
 - Incertitude sociale
 - Au début, ignorance et risque de conflit sont élevés
- ➔ **Objectifs : progresser vers réduction de l'incertitude**
 - Informations partagées
 - Consensus établi
- ➔ **Participation outil intéressant**
 - mêle acquisition, partage d'information et construction de coopération, simultanément
 - ne supprime pas les oppositions, les rend visibles et négociables
 - processus itératif et imparfait, mais
 - favorise progression sur les 2 dimensions, information et coopération

Approche participative



Approches classiques



Larroche, H., 2025

Du point de vue de l'industriel

**Se lancer dans une démarche au-delà
du socle légal et réglementaire ?**

Les raisons de la réticence industrielle

- ➔ Processus complexe, alors respecter la loi et la réglementation, c'est déjà bien!
- ➔ Mal à l'aise avec la nature désordonnée de la participation
- ➔ Difficulté à mettre en débat ce qui se passe en interne;
 - Question du secret industriel
- ➔ Boite de Pandore, usine à gaz, risque de:
 - ralentir les projets
 - renforcer la défiance du public
 - réveiller/exacerber les oppositions

Une opportunité industrielle

- ➔ Réduire l'incertitude
- ➔ Augmenter sa connaissance et sa compréhension
 - de ses riverains, ses clients, ses utilisateurs
- ➔ Construire le consensus nécessaire
 - pour aller vers des solutions, des actions appropriées et efficaces
- ➔ Renforcer sa légitimité
 - en améliorant (ou restaurant) la confiance que les citoyens ont envers la sphère industrialo-politique
- ➔ S'engager avec les citoyens
 - pour définir les enjeux et atteindre ses objectifs en matière de développement durable et de sécurité
- ➔ Renforcer son impact sociétal
 - en participant à un processus démocratique
- ➔ Améliorer son image de marque



Webler, T., 2025

Conclusion

Quelle posture de l'industriel ?

Pourquoi impliquer les riverains/citoyens ?

→ Trois voies possibles

- Pas les seules
- Pas exclusives les unes des autres

→ **Parce que c'est une obligation légale et réglementaire (point de vue réglementaire)**

- Approche minimale et formelle
- Visée justificative (on coche les cases)



→ **Parce que ça limite les bâtons dans les roues (point de vue pragmatique)**

- Apaiser les citoyens
- Les convaincre du bien-fondé des décisions et éviter le ralentissement/blocage de projets



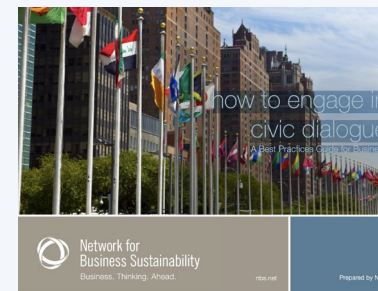
→ **Parce que les citoyens sont concernés et porteurs, entre autres, de savoirs sur le territoire (point de vue intelligence collective)**

- Enrichir les décisions en multipliant les points de vue exprimés
- Rendre les projets plus pertinents et mieux acceptés



Penser et agir en connaissance de cause

- ➔ Interroger la pertinence de la démarche
- ➔ Concevoir et ajuster la démarche en fonction
 - du contexte
 - des objectifs poursuivis
 - de la temporalité
 - Projet/choix ponctuel
 - Dialogue « au long cours »
 - ...
 - des ressources



Pas de méthode générique !

- ➔ Grands principes
 - Enquête de territoire
 - Cartographie PP et des enjeux
 - Socio-démographie, histoire...
 - Mettre les moyens aussi sur l'amont et l'aval du processus participatif
 - Honnêteté de la démarche
 - Ni naïveté, ni manipulation
 - Transparence des objectifs
 - Mise en œuvre sincère et effective des engagements et décisions passés

Merci !

- ➔ La Foncsi: www.foncsi.org
- ➔ SpringerBriefs in safety management:
<https://www.foncsi.org/fr/publications/springerbriefs>

